

Du 17 au 25 septembre 2016, les producteurs bio de votre région vous invitent à découvrir et déguster leurs produits en direct dans le cadre de la campagne : Manger Bio et Local, c'est l'idéal.

**Consommer bio et local est doublement intéressant !**

Manger bio c'est faire le choix d'une alimentation de qualité qui garantit des produits sans pesticides, engrais chimiques de synthèse ni OGM.

Les circuits courts qui proposent des produits bio se développent et sont aujourd'hui largement accessibles et diversifiés : vente à la ferme, marchés, magasins de producteurs, AMAP, systèmes de papiers, vente en ligne, restauration collective...

Il existe de nombreuses possibilités de consommer bio et local près de chez soi et de prendre sa part dans la campagne !

**Venez le découvrir dans votre région du 17 au 25 septembre 2016.**

[www.bioetlocal.org](http://www.bioetlocal.org)



[www.facebook.com/biopuydedome](http://www.facebook.com/biopuydedome)



**Dans le Puy-de-Dôme**



**17 au 25 septembre 2016**

« Rendez-vous avec les producteurs bio près de chez vous ! »

[www.bioetlocal.org](http://www.bioetlocal.org)

**17 Sept.**

**Le Poirier de l'Ouche**

Les Trénaux, 63330 Vergheas  
[www.lepoirierdelouche.fr](http://www.lepoirierdelouche.fr)

Contact : Etienne Dupoux  
Tél. : 04 73 52 13 55 / Mail : lestrenaux@lepoirierdelouche.fr

Arboriculture, pépinières d'arbres fruitiers et maraîchage

Visite de nos vergers et découverte des variétés anciennes et locales (sur réservation).  
Lieu : Fontanières (Creuse) - RDV devant la Mairie à 10h.

**17 Sept.**

**L'eau Vive**

17 rue Fontgiève, 63000 Clermont-Ferrand  
<http://www.eau-vive.com/>

Contact : Raphael Hourdin  
Tél. : 04 73 36 41 15 / Mail : evclermont@gmail.com

Magasin bio

Mise en avant du maraîchage local (animations sur la journée).

**19 Sept.**

**Biocoop L'Andésite**

20 Avenue d'Aubières, 63800 Cournon d'Auvergne

Contact : Thierry Laplanche  
Tél. : 04 73 88 90 49 / Mail : biocoop.cournon@orange.fr

Magasin Bio

Visite de 2 fermes de nos producteurs locaux en bus (dans la limite des places disponibles) : départ du magasin (bus gratuit) pour visiter l'exploitation maraîchère de Dominique Champru et celle des plantes médicinales de Catherine et Vincent Segretain.  
Repas tiré du sac. Retour magasin vers 18h.

**24 Sept.**

**Le Potager de Béline**

Vendègre, 63350 Luzillat  
[www.potagerdebelime.fr](http://www.potagerdebelime.fr)

Contact : Nathanaël Jacquart  
Tél. : 04 73 68 63 88 / Mail : contact@potagerdebelime.fr

Maraîchage et arboriculture

Visite de la ferme.

**24 Sept.**

**Le Jardin du Lembron**

Rue du Rampeau, 63340 St-Germain-Lembron  
[www.facebook.com/bienvenueaujardindulembron](http://www.facebook.com/bienvenueaujardindulembron)

Contact : Rémi Bergot  
Tél. : 06 87 46 47 38 / Mail : lejardindulembron@gmail.com

Maraîchage

Vente des légumes de la ferme le samedi matin de 9h à 12h.  
Visite du jardin à partir de 12h.

**24 Sept.**

**Le Pré du Puy**

80 bis route de Gerzat, 63118 Cebazat  
[www.lepredupuy.com](http://www.lepredupuy.com)

Contact : Gabriel Fenaille  
Tél. : 06 03 85 89 09 / Mail : gabrielfenaille@hotmail.com

Maraîchage

Visite de la ferme et dégustation des produits.

**25 Sept.**

**Foire Bio de St Gervais**

Halle Coeur de Combrailles, Rue de l'Égalité, 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne  
[www.bionature-en-combrailles.fr](http://www.bionature-en-combrailles.fr)

Contact : Bio Combrailles  
Tél. : 06 11 62 25 62 / Mail : martinpreuss05@gmail.com

Foire bio

Thème : "Solutions alternatives aux pesticides".  
9h30 : début de la foire, plus de 50 stands.  
10h30 à 12h : intervention de la FREDON Auvergne (réduction des pesticides).  
14h30 à 16h : sorties botaniques.  
Au fil de la journée : animations culinaires...

Avec le soutien de :



Auvergne - Rhône-Alpes

Cette année, la campagne est soutenue par Biocoop, retrouvez les animations organisées par les magasins Biocoop qui travaillent avec les producteurs bio de votre région !



[www.bioetlocal.org](http://www.bioetlocal.org)



\* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'État avant le 1er octobre 2016, après avis du Conseil Régional.